



La Lettre Municipale

N°32

OCTOBRE 2011

Commune de Salornay-sur-Guye

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE :

Rentrée des classes
Maintien d'un commerce
Fleurissement
Espace Naturel Sensible
Voirie-Travaux
Votation RCEA
Environnement Eclairage Public
Plan Local d'Urbanisme
"Salornay autrefois"

INFOS PRATIQUES :

Vivre ensemble
Déchetterie horaires d'hiver
Relais Services Publics
Listes électorales
Horaires bibliothèque
Nouvelles activités
Point Cyber
Affouages
Bois de chauffage sur pied

EVENEMENTS

NOUVEAUTES :

Expositions "Révélation"
Marchés d'été
Camping
Exposition de peinture
Repas des anciens
Restos du cœur
Téléthon

VIE COMMUNALE

Rentrée des classes

Encore un record pour cette rentrée 2011 ! En effet, 104 enfants prennent place sur les bancs de la communale.

Claire Frizot, la directrice, a ouvert les portes de sa classe à 31 enfants, répartis en petite section, moyenne section et grande section.

Marlène Brugniaud, nouvellement nommée, assure la décharge de direction et le temps partiel de la directrice. 27 enfants de grande section et de CP ont fait connaissance avec leur nouvelle maîtresse, Charlotte Garenne-Bourguignon.

L'enseignement des 24 CE1 et CE2 est assuré par Marie Deslandes et Virginie Lariotte.

Sophie Beurтин a retrouvé sa classe de cours moyen avec 22 élèves. Son temps partiel est complété par Aïrelle Dubly, 2 jours par semaine.

Jenine Heijster, Julie Le Bian et Marie-Laure Ramage assurent les fonctions d'AVS et d'EVS et Françoise Parat et Séverine Dépinet celles d'ATSEM.

Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire.

Maintien d'un commerce

Cette fois les travaux ont commencé ! La volonté de la municipalité de préserver ses commerces de proximité se concrétise par ce projet fort qui consiste en la création d'un laboratoire et d'un magasin pour notre boucher-charcutier-traiteur dans la grande rue. Cette réalisation d'envergure s'accompagne de la réhabilitation de l'ancien salon de coiffure Rongeat qui permettra de loger l'artisan-commerçant sur place.

Vous avez donc sans doute vu évoluer le terrain concerné le long de la Grande Rue. Les travaux de décaissement sont terminés, les préparatifs à l'implantation des murs sont aujourd'hui très avancés.

La petite maison est également déjà en travaux avec le concours des employés communaux.

Ces locaux seront loués à notre boucher qui, sans cette volonté municipale forte, aurait été obligé de quitter Salornay. Cette initiative, souhaitons-le, permettra d'aider à conserver le réseau encore dense de nos commerces pour le plus grand bien de tous.

Fleurissement

Tout au long de l'année l'équipe de bénévoles de la commission communale de fleurissement s'active pour fleurir et embellir le village. Elle ne ménage ni son temps, ni ses efforts pour offrir à tous un environnement et un cadre de vie agréable.

Fin juillet, le jury départemental constitué de professionnels a sillonné les rues et places de la commune pour apprécier et juger le fleurissement communal. Au cours de cette visite, les membres du jury ont donné également quelques idées et conseils aux bénévoles de la commission.

Rendez-vous en janvier 2012 pour les résultats et le verdict. Un grand merci aux bénévoles et à tous les particuliers qui contribuent à l'embellissement de la commune et font de Salornay un village charmant.

Cette année, le département a annulé le concours des maisons fleuries pour les particuliers en raison de la sécheresse.

VIE COMMUNALE

Espace Naturel Sensible

Le projet de mise en valeur du site du bois de la Roche se poursuit. Alain Desbrosse, ingénieur écologue, avec qui nous avons découvert le site en mai dernier, et un naturaliste terminent la conception de 25 panneaux pédagogiques présentant la faune et la flore de ce lieu extraordinaire... et méconnu.

Votre intérêt pour cet aménagement vous conduira sans doute à la découverte de ce site dont le sentier ouvrira en fin d'année.

Voirie - Travaux

Le programme sur 4 ans "Cœur de Village +" a permis de réaliser un bureau de poste moderne, de restaurer l'ancienne poste en logement et en atelier de céramiste. Mais il a aussi pour vocation d'aider à l'amélioration des centres des villages. Ainsi, en partie grâce à ces fonds issus du Conseil Régional de Bourgogne, nous avons pu agrandir notre arboretum et enfouir les réseaux autour du pont Sainte Catherine et rue Odette Dauxois. Nous terminerons ce programme en aménageant la place à côté de l'emplacement du nouveau commerce actuellement en construction et nous enfouirons les lignes électriques et téléphoniques sur un tronçon de la rue du Praillon en coordination avec ERDF.

Nos employés ont conduit ou participé à de nombreux travaux. Le carré militaire (inauguré avec le Souvenir Français le 5 juin dernier en présence des associations d'anciens combattants), des interventions sur les chantiers de l'atelier de céramiste et du nouveau commerce, la restauration d'un grand mur de soutènement à Angoin, l'entretien du camping, de l'école et une participation active au fleurissement en sont quelques exemples.

Votation RCEA

L'Etat a malheureusement confirmé sa décision d'installer des péages sur la RCEA en la mettant en concession autoroutière. Il a, par ailleurs refusé le principe du référendum qui aurait permis à chacun de se prononcer. La solution alternative proposée par le Conseil Général qui garantirait la gratuité, le respect des délais de réalisation de mise en 2 x 2 voies, avec un financement par l'écotaxe appliquée aux poids lourds ne doit pas être ignorée. Du 20 au 30 novembre 2011, le Conseil Général organisera une votation citoyenne de chaque foyer, par courrier pré-timbré. Nous comptons sur votre mobilisation.

Environnement Eclairage public

Comme il était indiqué dans la précédente lettre, la municipalité poursuit sa réflexion sur ses pratiques de protection de l'environnement. Salornay fait le choix de rejoindre les deux tiers des communes qui limitent l'éclairage public nocturne. En éteignant les luminaires de 23h à 5h30, la commune réalisera des économies importantes et participera à l'effort écologique qui doit être entrepris par tous si nous voulons laisser un monde viable aux générations futures. Ces nouvelles plages de fonctionnement de l'éclairage public commenceront juste avant le passage à l'horaire d'hiver, le vendredi 28 octobre.

Plan local d'urbanisme

Les documents préparatoires de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), ont été validés par les instances compétentes (Chambre d'Agriculture, Direction Départementale du Territoire, Agence de l'eau...). Le document suivant servira à identifier de manière très précise les différentes zones de la commune, différenciant les zones agricoles et forestières,

les zones naturelles, les zones urbanisées et celles à urbaniser. Le travail se poursuit avec le cabinet d'études TOPOS.

Vous êtes invités à une réunion publique le mardi 25 octobre à 20h30 à la salle polyvalente afin de vous informer au sujet de la procédure et du cadre règlementaire. Les premières pièces validées par les autorités compétentes vous seront également présentées.

Rubrique "Salornay autrefois"

A l'approche de la commémoration de l'armistice de 1918, voici l'histoire du monument aux morts, dédié aux enfants de Salornay morts pour la France.

Son projet de construction est né dès la fin des hostilités. Il en est fait état lors du conseil municipal du 30 novembre 1918. Son financement a été réparti de façon obligatoire entre la subvention de la commune, les souscriptions publiques et la subvention de l'état, proportionnelle au nombre de morts par habitant.

Le coût global était de 15 275 francs. Il fut placé au centre du village.

Il fut d'abord orné de grilles puis de 8 obus offerts par l'état. Enfin, il a été modifié : le 4 mars 1948 le préfet donne alors l'autorisation d'apposer 2 plaques commémoratives qui seront placées de chaque côté en souvenir des victimes de la guerre de 39-45.

Chaque année, 4 défilés nous rappellent au devoir de mémoire et aux souvenirs de ceux qui sont morts pour la défense de nos libertés. Par respect pour ceux-ci, la commune vous invite à participer aux défilés. Le rassemblement a lieu devant la mairie à 11 heures et le cortège se rend au monument. Un vin d'honneur est offert aux participants à la salle polyvalente pour clore l'évènement. Nous vous souhaitons nombreux lors des prochains défilés.

INFOS PRATIQUES

Vivre ensemble Feux de jardin

Il convient de rappeler quelques points importants concernant ces feux. L'article 84 du règlement sanitaire départemental de Saône-et-Loire stipule que tout feu de jardin est strictement interdit. La règle est donc de composter les déchets verts. Cependant, une tolérance de brûlage peut-être accordée uniquement pour les déchets de type « bois » issus de la taille des haies, broussailles et d'élagage d'arbre, si ceux-ci sont secs. En aucun cas, les tontes de pelouses, herbes hautes, orties et autres résidus de jardin ne peuvent être brûlés. Le brûlage des déchets tels que palettes, planches, laine de verre, bâches plastiques, etc... est, quant à lui, strictement interdit. Les feux, autorisés, doivent respecter des distances de 50 m vis-à-vis des habitations et voies de circulation, et n'occasionner aucune gêne ni danger pour les riverains.

Salubrité des espaces publics

Nous rappelons, une fois encore, le problème récurrent de salubrité lié aux excréments de chiens dans les espaces publics. Les chiens ne sont bien sûr pas responsables du manque de délicatesse de leurs maîtres. Ce sont les propriétaires de l'animal qui doivent prendre leur responsabilité et ramasser les crottes de leur chien afin de ne pas créer de gêne pour les autres usagers, notamment les jeunes enfants. Vivre en communauté, c'est accepter des règles et des devoirs dans l'intérêt du plus grand nombre. Avis donc aux propriétaires de chiens indécents !

Déchetterie Horaires d'hiver

A partir du 31 octobre et jusqu'au 26 mars la déchetterie est ouverte le lundi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Relais Services Publics

Vous êtes perdu dans les méandres des administrations ? Vous ne savez pas à qui vous adresser pour vos démarches ? Le Relais Services Publics est fait pour vous ! Tous les lundis de 14h à 18h, François HILD vous recevra en mairie de Salornay et vous aidera à accomplir vos démarches.

Inscription sur les listes électorales

L'année 2012 verra se dérouler deux élections très importantes dans la vie démocratique française.

Le 22 avril et le 6 mai nous élirons le Président de la République et les 10 et 17 juin, ce seront les deux tours des élections législatives.

Pour être en mesure de voter à ces élections, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2011.

Pensez-y !

Horaires de la bibliothèque

La bibliothèque intercommunale, située derrière la mairie, ouvre ses portes aux lecteurs les :

- Lundi : 16h à 18h (jusqu'au 30 mars, puis de 17h à 19h).
- Mercredi : 14h à 15h30
- Jeudi : 16h30 à 18 h et les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 9h30 à 10h30.
- Samedi : 10h à 11h.

Nouvelles activités

Myriam Chemla, la céramiste que nous accueillons, s'est installée dans le logement de l'ancienne poste et aménage actuellement son atelier. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Prochainement, l'Auberge de la Guye rouvrira ses portes. Le bar ouvrira avant la fin de l'année et le restaurant, après des travaux de rénovation. Souhaitons beaucoup de réussite à M et Mme PIGUET.

Point Cyber

Cette année, le point cyber diversifie ses interventions à la bibliothèque intercommunale les mardi et samedi matins de 10h à 12h, une semaine par mois. Les sessions à thème seront poursuivies en fonction de la demande des personnes intéressées : recherche internet, traitement de texte, tableur, retouche d'images, etc... Par ailleurs, un fonctionnement de type club informatique a déjà débuté. Ce dernier est basé sur l'échange de pratiques, les questions qui en découlent et, bien sûr, les réponses adaptées aux besoins de chacun des participants. Les prochaines dates sont les mardi 18 et samedi 22 octobre. Ces premiers rendez-vous seront l'occasion de définir les besoins de chacun.

Pour tout renseignement complémentaire contactez le Point Cyber de Cluny au 06.72.46.22.27.

Affouages

Les habitants intéressés par une coupe d'affouage (droit de couper du bois dans un terrain communal selon les prescriptions de l'Office National des Forêts) sont invités à venir s'inscrire en mairie avant le 29 octobre. La redevance reste à 31 € pour la coupe complète. Le paiement devra être effectué à l'inscription. Le marquage et le tirage se dérouleront le samedi 5 novembre. La présence des affouagistes est obligatoire. Seuls les inscrits présents obtiendront une coupe. Rendez-vous à 8h30 devant la mairie.

Bois de chauffage sur pied

Du bois de chauffage sur pied est également proposé aux habitants de la commune. Le tarif, au stère, est de 4 à 6 € selon la localisation. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Adjoint au Maire, Pierre Gressard.

COMMUNE DE SALORNAY-SUR-GUYE

MAIRIE

4, La promenade
71250 Salornay-sur-Guye

Ouverture au public :

La semaine de 14h à 16h sauf le Mercredi .
Le Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03 85 59 42 74

Télécopie : 03 85 59 47 52

Messagerie :

mairie.salornay@wanadoo.fr

Calendrier des manifestations

Octobre

Sam 15 : Diner dansant du Don du Sang

Dim 23 : Portes ouvertes à la caserne des pompiers et journée boudin

Mar 25 : Réunion publique PLU

Novembre

Dim 06 : Braderie enfantine - Courte Échelle

Ven 11 : Défilé du 11 novembre.

Dim 20 au mer 30 : Votation RCEA par voie postale

Dim 20 : Loto - APE

Dim 27 : Bourse aux livres- Maison de retraite

Décembre

Sam 03 : Téléthon

Jeu 08 : Illuminations, Vente de Noël - Maison de retraite - Vente de bougies au profit des personnes âgées

Dim 11 : Spectacle enfants - Courte Échelle

Janvier

Dim 22 : Loto - Foot

Février

Dim 05 : Loto - Courte Échelle

Dim 19 : Loto - Don du Sang

Mars

Ven 09 : Concours de belotte - Loisirs amitié

Dim 18 : Carnaval - Courte Échelle et APE

Avril

Sam 07 : Repas - APE

Dim 22 : Vide-grenier - Maison de retraite

Mai

Dim 27 : Marché aux puces - Foot

DONS DU SANG

Mer 12 octobre et 18 janvier : Don du sang

Lun 02 avril : Don de plasma

EVENEMENTS - NOUVEAUTES

Expositions "Révélation"

Les expositions qui ont eu lieu du vendredi 1 juillet au dimanche 28 août au moulin de la Clochette ont vu un nombre important de visiteurs. Hélène Garcia nous a présenté ses petits carreaux de céramique, Feeloo ses toiles et les œuvres originales de l'Atelier des Mille et une vies de Fibuline ont ravi ou étonné. Nous avons pu également assister gratuitement à 3 concerts du groupe Médiévale avec Bernard Rambaud et Elodie Bernigal.

Marchés d'été

Nos marchés d'été ont eu lieu cette année encore dans le bas de la place Gandin. Un moment apprécié des touristes comme des habitués qui ne doit pas nous faire oublier l'importance de nos marchés habituels. Notre recherche d'un maraîcher remplaçant M. Loussereaux est toujours d'actualité.

Camping

Malgré une météo assez pluvieuse en juillet, notre camping a très bien fonctionné cette saison.

Voilà presque 8 ans que nous n'avons pas eu autant de fréquentation. Nous comptons 1159 nuitées en juin, un record depuis 15 ans. Si en août les résultats ont été moins bons, l'ensemble est en progression de 5%.

Exposition de peinture

La bibliothèque intercommunale de Salornay et ses bénévoles seront heureux de vous accueillir pour admirer les peintures à l'huile de Madame Pascaline Leroux, habitante de Salornay. L'exposition est visitable aux heures d'ouverture de la bibliothèque jusqu'au 22 octobre. Renseignements auprès de P. Leroux au 06.64.86.11.30.

Repas des anciens

Le CCAS convie les personnes de 70 ans et plus, ainsi que les veuves et les veufs de la commune à un repas de fin d'année. La date retenue est le jeudi 8 décembre.

Restos du cœur

Pendant la période de collecte des restos du cœur (de début décembre à fin mars), une corbeille est à votre disposition dans le hall de la mairie où vous pourrez apporter des denrées alimentaires pendant les heures d'ouverture. Vos dons seront remis à l'antenne de Cluny. D'avance merci pour votre générosité en direction des plus démunis.

Téléthon le 3 décembre

Ce sera cette année le 25^{ème} Téléthon. Au fil des ans, bien des victoires ont été remportées : les maladies rares sont désormais reconnues des pouvoirs publics, la génétique et la médecine ont fait un bond en avant, grâce à la mobilisation des bénévoles dans l'organisation de manifestations et à la générosité des donateurs. C'est pourquoi, une fois encore, tous ensemble essayons de faire de cette édition 2011 une réussite. L'ensemble des bénévoles et les associations locales seront, comme de coutume, sollicités pour l'organisation de cette journée.

Quel que soit le programme de cette journée qui vous sera prochainement communiqué, réservez d'ores et déjà cette date pour cette grande vague de solidarité.

Une réunion de préparation aura lieu le lundi 24 octobre à 20 h 30 à la Mairie, où vous êtes tous les bienvenus.